



Centre d'Information et de Documentation –

Maison des Associations Humanitaires de Touraine

Centre des Halles, Place Gaston Paillhou - 37000 Tours

02 47 38 35 36 - association.cidmaht@laposte.net - www.cidmaht.fr

W372006485 SIRET : 38965702400029 Code APE (NAF) : 9499Z

le CID-MAHT est un centre



Conseil d'administration du 10 décembre 2013

*Voir la feuille émargement pour connaître les membres du CA présents,
et le détail des associations excusées ou présentes.*

Un grand tour de table réunissant Georges Rondeau (et Freedom), Gérard Oukoloff, Antoine Dubert, Roberto Martinez, Marie Teinturier, Pascal Charcosset, Marc Sam-Giao (et madame), Paul Destruel, Cécile Wallis, Mauricette Brulé, Georges Mougel, Tiffany Descormier, Philippe Gardin, Françoise Vénier, Catherine Lison-Croze, a été fait pour savoir si le CID-MAHT doit conduire une politique active / agressive de recrutement d'associations.

Georges M présente cette politique sous deux aspects : peser davantage vis-à-vis de nos financeurs (un groupe de 40 associations pèse plus qu'un groupe de 20 associations), d'autre part, l'apport de « sang neuf » permet de dynamiser le CID-MAHT.

Par exemple ont été « démarchés » le mouvement du Nid, Les Francas, le café des Femmes, Electriciens sans frontières, l'ACAT. Le critère retenu étant l'adéquation de l'objet de l'association sollicitée avec l'article 2 de nos statuts :

Agir, auprès du public le plus large possible, en s'efforçant, par l'éducation et par l'information,

- *de développer le respect des droits et des libertés énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,*
- *de favoriser les échanges et les rencontres entre les personnes et les groupes qui veulent mettre en œuvre des formes nouvelles de développement et de solidarité: associations, fédérations, secteurs socioprofessionnels, collectivités locales.*

L'action et la formation s'appuient sur la confrontation des pratiques.

Il y avait la demande spontanée de l'Association Bar Elghazel et Solidarité (A.B.S) – Tchad, qui finalement ne s'est pas présentée, mais la salle Charcot est difficile à trouver (surtout de nuit).

A aussi été abordé le problème de l'association « A voix douce » créée par Lætitia Dorschner, voir Nouvelle République du 8 décembre :

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/Economie-social/n/Contenus/Articles/2013/12/08/A-voix-douce-contre-les-violences-faites-aux-femmes-1716594>

qui cherche, dans tout le département, des locaux pour y ouvrir des permanences. La Maison des associations humanitaires de Touraine n'est-elle pas un lieu pouvant répondre à cette requête ?

Rappel :

- o une association qui postule à rejoindre le CID-MAHT doit fournir, ses statuts, la liste de ses dirigeants et être reçue par le président et un autre membre du bureau.
- o elle doit se présenter devant l'Assemblée Générale et exprimer ses attentes.
- o enfin elle n'est cotisante donc adhérente au CID-MAHT qu'au bout d'un certain temps, quand on a vérifié l'adéquation de ses pratiques avec notre association.

Conclusion des débats :

- o on convient d'aider une jeune association qui se monte ;
- o il faut garder au réseau le projet commun qui nous unit, les associations participant à la mise en œuvre et à l'enrichissement de celui-ci ;
- o le CID-MAHT a une meilleure représentation devant les bailleurs s'il peut faire état de partenariat avec d'autres associations ou réseaux que ses membres.